

# Procès-verbal n°2

## COMMISSION TECHNIQUE

Approuvé par le Comité Directeur du 15 Février 2021

SAISON 2020/2021

---

### Réunion du 12 décembre 2020 - Cachan

---

Tous les membres de la Commission sont présents : S. GROC, Président, JP BASSET, B. CERVETTI, O. PREVOSTOT, M. ROSCOUET ou en visio : O. PILARD.

La réunion commence par une nouvelle présentation de chacun et de son ressenti, ses envies par rapport aux diverses thématiques que recouvre la Commission.

Un projet ETR avait été demandé aux cadres. Il paraît important de faire des CRE la priorité de la Commission, mais pas que bien sûr.

Si on tire les grandes lignes de ce qui a été lu et entendu lors des réunions précédentes, il faudrait s'acheminer vers le qualitatif en resserrant les nombres et si le budget le permet, d'emmener 3 équipes aux Volleyades (1 équipe = 10 joueurs, 1 coach, 1 arbitre).

Ceci ne vaudrait qu'à compter de la saison 21/22. Pour l'instant on reste à 2 équipes. Il faut d'ailleurs vérifier les réservations qui sont déjà effectuées.

De ce fait il faut **redemander aux CD de s'occuper des M14/15 de façon à effectuer un travail bien plus large que sur la quarantaine de jeunes retenus au début**, et d'absorber au fur et à mesure des sélections de l'année, ceux qui ne le sont pas. Il faut en parallèle remettre en fonction les TDS de ces 2 catégories et penser à une finalité en bout de saison.

Pour la mise en place, voir si seuls les CDE font un stage de Toussaint sur lequel la CRE viendrait sélectionner les joueurs du CRE de Noël (idée d'un CRE de 3 jours seulement à cette période). Les 2 semaines de vacances seraient découpées avec les **M16/17 sur la 1<sup>ère</sup> semaine, puis les M14/15 afin de laisser les CD travailler** avec. Et de façon à ce que si certains joueurs veulent faire les 2 stages, ils puissent le faire... Tout dépend aussi du calendrier fédéral.

Dans l'absolu, il faut **que les informations passent entre la Ligue, les Pôles, la Commission, les CRE, les CD**. Pour exemple les sélections de décembre en vue des Pôles 21/22 ou le stage de Beach.

Il serait intéressant de remettre l'accent sur une formation arbitrale jeune avec par ex la finalité d'aller sur les Volleyades.

Le calendrier d'une année type donnerait :

- Pas de stage en août
- A la Toussaint stages des CDE sur lesquels viennent les cadres de l'ETR, à la fois pour donner une aide technique (pas forcément sur les 3 ou 4 jours), et aussi pour sélectionner les meilleurs qui seront appelés sur les CRE. Penser déjà à incorporer des première année.

En termes d'organisation, il serait bien qu'il y ait un référent par niveau et 1 ou 2 entraîneurs sur chaque catégorie, chaque équipe. A voir le type d'indemnisation, fonction de si tout le monde a ou non le même rôle, il serait intéressant de fonctionner avec un pool d'entraîneurs... Voir les critères de recrutement, les défraiements, etc. S'assurer aussi de la sécurité et faire venir des surveillants pour les nuitées (1 adulte pour 12 jeunes égal environ 4 BAFA et des deux sexes selon les stages).

Il faut penser aux dotations d'équipements pour les sélectionnés des Volleyades.

- A Noël, travailler le nombre de jours en fonction des fêtes. 40 sélectionnés par genre ?
- Février resserrer les nombres déjà autour de 30
- A Pâques, effectif réduit en vue des Volleyades (2 jeux de maillots + survêtement).

Sylvain propose la mise en place d'un Plan d'Action Stratégique assurant le dispatching des tâches allouées à chacun avec objectifs définis, état de réalisation etc. Il partagera l'outil de façon à ce que chacun s'inscrive dans les rubriques qu'il souhaite, du type : organisation CRE (indoor et Beach), relations avec les CD, développement scolaire et universitaire, pratiques alternatives, animation de l'ETR et des salariés, bassins de pratique, développement du Beach, formations et relations avec les CD, relations avec les Pôles, les CTS et la DTN, etc.

Fait à Cachan, le 12 décembre 2020

S. GROG  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire de séances